

Diagnostic local de l'égalité entre les femmes et les hommes

Pourquoi un diagnostic ?

Une obligation juridique. La loi du 4 août 2014 rend ce document obligatoire dans les communes de plus de 20 000 habitants, les conseils généraux et régionaux.

Rendre visible ce qui ne l'est pas. Salaires, professions, responsabilités, niveaux de formation... le constat de la persistance de fortes inégalités entre femmes et hommes est largement documenté au niveau national, mais quelles sont-elles au niveau d'un territoire ? Les données locales sont très rarement présentées.

Comprendre les évolutions du territoire. Réaliser un diagnostic démographique et socio-économique permet de mesurer de façon précise les transformations passées et actuelles, mais aussi d'anticiper sur l'avenir.

Répondre aux besoins. La connaissance et l'analyse sont une chose mais l'objectif des élus est de répondre aux besoins. La démarche de diagnostic est une très bonne base pour anticiper et orienter les politiques publiques.

Ce que vous y trouverez

Un diagnostic global

Notre diagnostic, d'environ 40 pages décrit les réalités démographiques et socio-économiques de votre commune en fonction du genre. C'est un état des lieux complet.

Il comprend les champs suivants :

- des éléments de cadrage généraux sur la population (répartition, pyramide des âges, etc.).
- les structures familiales, la petite enfance,
- les questions de l'emploi, du chômage et des catégories sociales
- l'état de santé
- les niveaux de revenu
- des éléments de cadrage nationaux.

Attention : ce n'est pas un audit de l'égalité du personnel employé par la collectivité concernée



Un temps limité

Cette démarche peut se dérouler en deux mois. La collecte des données sera simplifiée : depuis 20 ans, le Compas s'est constitué, à partir des données disponibles, une base de données qui couvre tout le territoire national. Celle-ci est mise à jour en permanence et traverse tous les niveaux géographiques d'analyse, du quartier au niveau national.

Un diagnostic partagé

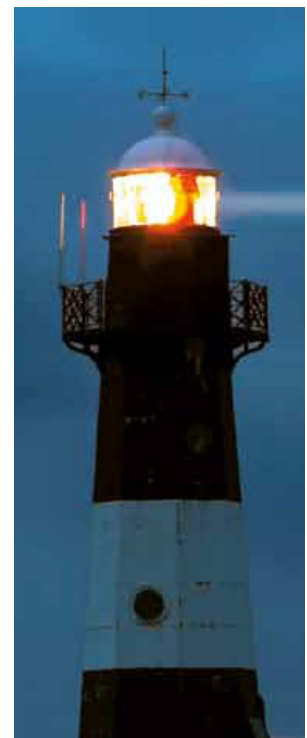
Ce travail permet d'ouvrir un espace de dialogue afin d'en faire un diagnostic partagé, adapté aux réalités de votre territoire et appropriable par les acteurs locaux et les décideurs. Nous prévoyons deux journées dédiées à la mise en commun des analyses et expériences et de restitution.

Le prix

Prévoir environ 5000 HT selon la taille de la commune et le niveau de détail attendu. Nous réalisons un devis sur demande.

Un comparateur en ligne

Le compas a lancé le comparateur de l'égalité entre les femmes et les hommes. Retrouvez quatre données essentielles sur : www.comparateurterritoires.fr/femmes-hommes. En accès libre.



Le Compas, au service du sens

Implanté à Nantes, Paris et Strasbourg, le Compas dispose d'une expertise fondée sur son expérience de 20 années de travail de terrain. Cette capitalisation nous a permis d'adapter les méthodes et outils, d'investir pour répondre à l'évolution des enjeux sociaux, des positionnements des structures et acteurs du social, des dispositifs et des organisations internes.

Pour en savoir plus

Contact : Sophie Planchais-Drugeot - 06 07 82 86 46
sophie.planchais@compas-tis.com

Etablissements

Nantes - 15 ter bd Jean Moulin 44106 Nantes Cedex 4 - 02 51 80 69 80

Paris - 13 rue Alphonse Daudet 75014 Paris Cedex - 01 45 86 18 52

Strasbourg - 41 bd Clemenceau 67000 Strasbourg - 03 90 41 09 18

www.lecompas.fr